



## DEMANDE DE CERTIFICAT DE RECOURS/DE NON RECOURS

Votre demande doit comporter impérativement toutes les informations suivantes :

Décision concernée : joindre la copie de la décision  N° de la décision : _____ Nature de la décision (arrêté, permis de construire, etc...) : _____ _____  Auteur de la décision : _____ _____  Personne physique ou morale concernée par la décision : _____ _____  Date de la décision : _____	Dénomination et coordonnées du demandeur :  Civilité : _____  Nom : _____  Adresse : _____ _____  Téléphone : _____  Courriel : _____  Date de la demande : _____  Signature : _____
--	--

Ce formulaire doit être adressé au tribunal administratif de Versailles par courriel à l'adresse mail suivante : [non-recours.ta-versailles@juradm.fr](mailto:non-recours.ta-versailles@juradm.fr)

### PARTIE RÉSERVÉE À LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

#### CERTIFICAT DE RECOURS/DE NON RECOURS

Je soussignée Manuela TERON, greffière en chef du tribunal administratif de Versailles,

Certifie que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours

Certifie que la décision désignée ci-dessus, a fait l'objet d'un recours.

L'instance qui a été enregistrée le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_ est :

en cours.

terminée, le jugement a été notifié à toutes les parties le \_\_\_\_\_.

Informe que le tribunal administratif ne peut se prononcer sur cette période, car il n'a plus à disposition les archives des années antérieures à l'année \_\_\_\_\_.

Fait à Versailles, le .....

p/La Greffière en chef

**Cachet de la juridiction**

La présente attestation est établie sur la base des recours enregistrés à ce jour et n'engage pas le tribunal en cas de recours ultérieur